

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5686>



CTA : la carte des spécialités rejetée à l'unanimité !!

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA)
(ex-CTA) -



Date de mise en ligne : jeudi 10 janvier 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Une carte rejetée par toutes les organisations syndicales

La rectrice de l'académie de Dijon avait convoqué en urgence un CTA (comité technique académique) le 20 décembre 2018 sur la carte des enseignements de spécialité et des options en lycée.

Parce qu'il était hors de question de traiter ces sujets dans la précipitation, la FSU avait décidé de boycotter ce CTA, qui a été reconvoqué aujourd'hui.

La FSU a redit son opposition à la réforme du lycée, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, c'est la précipitation qui domine pour servir la communication du ministre, au mépris de la préparation de la rentrée 2019 qui ne pourra se faire dans la sérénité, au mépris de ce que vivront réellement les élèves, au mépris de la vérité enfin, quand le ministre prétend que l'enseignement de spécialité « numérique et sciences de l'informatique » sera ouvert dans la moitié des lycées : dans l'académie de Dijon ce ne sera que dans 6 lycées sur 44, soit 13% !

Sur le fond, la réforme du bac et du lycée va contribuer à accentuer les inégalités territoriales et sociales. En effet cette réforme met en place des choix d'orientation plus précoces et très contraints par l'offre locale, une marginalisation des bacs technologiques, une suppression de dispositifs qui ont fait leurs preuves pour aider à la réussite des élèves (enseignement d'exploration EPS...).

Concernant la carte des spécialités et des options examinée ce jour, refusée par l'ensemble des organisations syndicales, elle ne garantit en rien que les spécialités seront réellement ouvertes. Avec les suppressions de postes à venir, les établissements auront à choisir quelles spécialités, ils pourront réellement ouvrir sur tout le cycle de terminal : dédoublement des classes, offre d'enseignements optionnels, ou maintien des spécialités ! Cette carte montre clairement un accroissement des inégalités territoriales et sociales.

S'ajouteront pour notre académie a minima 90 suppressions de poste dans le second degré qui dégraderont les conditions d'encadrement des élèves, de travail des collègues.

La FSU continue de s'opposer à cette réforme du lycée et continuera de prendre des initiatives pour la défense des professions et du service public de l'Éducation Nationale.

Communiqué de presse de la FSU :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>